Rapport du maire sur les faits saillants
du rapport financier 2022 de la Ville de Saint-Philippe
Mardi 9 mai 2023

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

La Ville de Saint-Philippe a déposé, lors de son assemblée publique du 9 mai 2023, ses états financiers pour l'exercice 2022.

Le rapport de l'auditeur confirme que les états financiers présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Philippe et de ses organismes consolidés pour l'exercice financier 2022, conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public.

Les états financiers démontrent un surplus net de 1,5 M$ pour l'année 2022, résultat d'une saine gestion et d'un contrôle rigoureux des finances publiques. Ces résultats positifs sont notamment attribuables au développement et à un marché immobilier très actif qui a engendré des revenus supplémentaires en matière de taxation et de droits de mutation. D'autre part, des économies ont été réalisées, principalement pour des services professionnels, des activités de loisirs, et des frais de financement.

Dans les pages contenues au présent rapport, vous trouverez un sommaire du rapport financier, les principales réalisations pour l'année 2022 ainsi que l'information relative à la rémunération des élus municipaux.

Ce rapport sera prochainement disponible sur le site Web: **ville.saintphilippe.quebec** sous l'onglet : **Service des finances et des technologies de l'information**.

Je remercie sincèrement les membres du conseil municipal, le directeur général, le personnel cadre ainsi que tous les employés, de leur soutien, leur implication et leur engagement.

Le maire,

Christian Marin

1. SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER 2022

Revenus	
Revenus	
Taxes	11 728 646 $
Compensations tenant lieu de taxes	158 024 $
Transferts	738 525 $
Services rendus	1 255 232 $
Impositions de droits	1 850 075 $
Autres	375 708 $
Total des revenus	**16 106 210 $**

Charges	
Administration générale	3 409 842 $
Sécurité publique	3 304 084 $
Transport	2 537 198 $
Hygiène du milieu	1 397 816 $
Santé et bien-être	59 103 $
Aménagement, urbanisme et développement	505 233 $
Loisirs et culture	1 896 191 $
Frais de financement	384 063 $
Remboursement de la dette à long terme et affectations	1 090 105 $
Total des charges	**14 583 635 $**

Excédant de l'exercice	**1 522 575 $**

L'exercice financier de la Ville se termine avec un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 1 522 575 $.

2. PRINCIPALES RÉALISATIONS ET AMÉLIORATIONS DE L'ANNÉE 2022

2.1 Administration générale

- Embauche de personnel d'encadrement au Service des finances et des technologies de l'information et au Service de l'urbanisme et du développement durable
- Octroi de contrat pour la fabrication et l'installation de la signalétique extérieure phase 1
- Signature d'une promesse d'achat pour la vente des terrains industriels
- Finalisation des plans et devis et aménagement du site pour la construction des futurs ateliers municipaux

2.2 Réseau routier et infrastructures municipales

- Octroi de contrat et réalisation des travaux de réfection des infrastructures de la rue France
- Octroi de contrat et réalisation des travaux de réfection des infrastructures de la rue George-Henri
- Octroi de contrat et réalisation des travaux de pavage des accotements des rues Jean et Dupuis
- Octroi de contrat et réalisation des travaux de pavage sur le rang Saint-André
- Octroi de contrat et réalisation des travaux de stabilisation du tronçon situé face au 166 rang Saint-André

2.3 Développement et aménagement du territoire

- Rattrapage intensif des suivis de dossier et fermeture de permis et de requêtes
- Amendement du règlement de zonage concernant le redéveloppement du secteur industriel
- Finalisation de la caractérisation des installations septiques et rédaction d'un programme d'aide financière pour leur mise aux normes
- Lancement des travaux de construction du projet « Arion »

2.4 Environnement, parcs et espaces verts

- Octroi de contrat et début des travaux d'aménagement du parc des Aubépines
- Octroi de contrat pour l'aménagement d'une piste cyclable et d'un trottoir sur la route Édouard-VII, entre la rue Vézina et la rue des Ormes Ouest
- Classification de 4 fleurons au programme national des Fleurons du Québec
- Nettoyage et plantation de 160 arbres autour de la passerelle Saint-Philippe

2.5 Loisirs, culture et vie communautaire

- Implantation d'un système d'identification avec la technologie RFID à la bibliothèque « Le Vaisseau d'Or »
- La bibliothèque « Le Vaisseau d'Or » obtient le ruban 4 du programme BiblioQUALITÉ de l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) et du Réseau BIBLIO du Québec
- Présentation de la première édition du Marché de Noël, avec une vingtaine de marchands

2.6 Transport

- Achat d'un chargeur sur roues avec équipements

2.7 Sécurité publique

- Signature de la convention collective 2022-2027 des pompiers

2.8 Programme de développement des infrastructures (PDI)

- Obtention des autorisations ministérielles pour la réalisation des travaux d'extension des systèmes d'aqueduc, d'égout sanitaire et de gestion des eaux pluviales ainsi que l'établissement d'une installation de traitement des eaux domestiques dans le cadre du projet de relocalisation de la station d'épuration des eaux usées
- Finalisation des plans et devis et appels d'offres pour la nouvelle usine (lot 2) et le prolongement des réseaux d'égout et d'aqueduc et la nouvelle station de pompage (lots 3 et 7)
- Octroi de contrat pour le prolongement des réseaux d'égout et d'aqueduc et la nouvelle station de pompage (lots 3 et 7)

3. RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

En vertu de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, RLRQ, c. T-11.001, voici les informations relatives à la rémunération et aux allocations de dépenses que les élus reçoivent pour l'ensemble des tâches municipales et paramunicipales qu'ils assument.

a. Tableau de la rémunération des élus 2022

Rémunération des élus	Salaire	Allocation
Mairesse / Maire		
Christian Marin	38 677 $	11 006 $
Christian Marin – siège MRC	17 616 $	6 540 $
Conseillers municipaux		
Alain Fontaine	14 788 $	7 394 $
Nancy Pouliot	14 788 $	7 394 $
Sylvie Messier	14 788 $	7 394 $
Vincent Lanteigne	14 788 $	7 394 $
Vincent Lanteigne – siège RIPR	3 176 $	1 333 $
Émilie St-Onge	14 788 $	7 394 $
Gabrielle Garand	14 788 $	7 394 $